

Procès verbal du Conseil d'École du vendredi 10 juin 2022 des écoles primaire et élémentaire de Curgy

Rappel de l'ordre du jour :

- Lecture et adoption du P.V. du conseil d'école précédent du 08/03/2022
- Présentation des effectifs pour la rentrée 2022 et des répartitions validées par Monsieur l'Inspecteur pour chaque école
- Présentation pour validation par le conseil des listes de fournitures pour la rentrée scolaire
- Modalités d'organisation des élections des représentants de parents d'élèves
- Proposition de fusion des 2 conseils d'école de Curgy pour la rentrée scolaire 2022-2023
- Bilans des activités éducatives, culturelles et sportives
- Bilans des activités pour les coopératives scolaires
- Remerciements et demandes de matériel et de travaux à la mairie et/ou à la CCGAM
- Questions diverses

Personnes présentes pour l'école primaire maternelle :

Enseignantes : Mme Garcia (et directrice) Mme Bigeard Mme Després
Représentants des parents d'élèves : Mme Devoille Mme Moncharmont M Daniel Mme Le Boudic

Personnes présentes pour l'école élémentaire :

Enseignantes : Mme Bertrand (et directrice) Mme Deflandre
Représentants des parents d'élèves : Mme André Mme Lamazzi

Personnes présentes pour les deux écoles :

Représentants de la mairie de Curgy : Mr Lhoste (Maire) Mme Devillard Mme Bernard Mme Brochot
Représentant de la CCGAM : Mme Coulon
DDEN (Délégué Départemental de l'Éducation Nationale) : Mme Dautel

Personnes excusées pour les deux écoles :

Mr Josserand (Inspecteur de l'Éducation Nationale de la Circonscription d'Autun)
 Mme Curtil (enseignante de la classe de CE2 le vendredi)
 Mme Gipeaux, Mme Delcourt-Renier (Conseillères municipales)
 Mme Bonnardeau (AESH)
 Mme Bouthray (CCGAM)
 Mme Elina (RASED)
 Mme Tremeray (DDEN)
 Mme Sonival (ATSEM)

1) Lecture et adoption du P.V. du conseil d'école précédent du 08/03/2022 :

Adoption du procès-verbal à l'unanimité des membres présents

2) Effectifs de la rentrée 2022, prévisions et répartition :

Il y a une fermeture en école primaire et une ouverture en école élémentaire.

L'année prochaine, l'école primaire à 3 classes redevient une école maternelle à 2 classes et l'école élémentaire passe de 2 classes à 3 classes.

	ECOLE MATERNELLE				ECOLE ELEMENTAIRE					
	Mme Després		Mme Garcia		Mme Bigeard		Mme Bertrand		Mme Deflandre	
	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM1	CM2
2022	6	7	11	9	9	10	16	6	12	12
- 2023	13		20		19		22		24	
	33				65					

Mme Bigeard, qui avait les TPS PS MS cette année, aura, selon son choix, les CP CE1 en élémentaire l'année prochaine.

Les CM1 seront répartis selon la répartition validée par Mr Josserand, Inspecteur de l'Education Nationale, en 2 groupes, un groupe de 6 CM1 avec les CE2 et un groupe de 12 CM1 avec les CM2.

Les enfants ont été sollicités pour savoir avec quel copain ils souhaitaient être (sur le même principe que pour la 6^{ième}) et dans quelle classe mais il sera difficile de contenter tous les souhaits de chacun.

Une fois le choix déterminé, les familles de tous les CE2 de cette année, seront informées de la classe de leur enfant pour la rentrée prochaine. Comme l'année dernière, des décroissements seront mis en place afin de travailler ensemble et les activités scolaires seront les mêmes pour tous les CM1.

En TPS-PS, des actions passerelles seront organisées pour les nouveaux enfants scolarisés à la rentrée en TPS et en PS : elles auront lieu après l'école, la semaine du 27 juin au 1^{er} juillet 2022. Les parents et les enfants seront accueillis pour une présentation des locaux et de l'équipe éducative. Tous les parents ont pris rendez-vous.

Mme DESPRES, enseignante des TPS PS fera un décroissement avec les MS (1 après-midi) et avec les CP CE1 (3 après-midis). Celui-ci aura lieu entre 13h30 et 14h45/15h.

3) Présentation de la liste des fournitures pour la rentrée scolaire pour validation

Les enseignantes ont présenté les listes des fournitures (pour les classes du CP au CM2), celles-ci ont été validées par les membres du conseil d'école à l'unanimité.

4) Modalités d'organisation des élections des représentants des parents d'élèves

Les directrices après avoir lu l'article 5 de la loi n°2021-1716 du 21 décembre 2021, qui dit « *L'élection des représentants des parents d'élèves au conseil d'école peut se faire par voie électronique sur décision du directeur d'école, après consultation du conseil d'école* », expliquent qu'elles souhaitent avoir la possibilité d'effectuer un vote électronique pour les élections des représentants de parents d'élèves en 2022/2023, si cela est possible.

Pour cela, elles doivent faire voter cette disposition, lors de ce conseil d'école (sinon, il faudrait refaire un autre CE en septembre).

Les directrices demandent aux membres du CE s'ils voient une objection à ce que cela se fasse si c'est possible. Les membres du CE ont voté à l'unanimité « oui » à la possibilité d'organiser ce vote par voie électronique, si cela est possible.

Toutefois Mme Bertrand précise qu'elle n'organisera le vote sous cette forme à l'école élémentaire que si cela est possible pour tous de voter et si cela n'est pas trop contraignant par rapport à l'utilisation du futur logiciel qui sera mis en place.

5) Bilans et projets pour les activités éducatives, culturelles et sportives :

Pour les 2 écoles :

- **Bibliothèque de Curgy** : Les élèves de CE2 se rendent à la bibliothèque les mardis après-midi tous les 15 jours et les CM, les vendredis après-midi, toutes les 3 semaines, pour emprunter des livres et découvrir et écouter une histoire. Les élèves de maternelle primaire y vont les mardis et vendredis.

Les enseignantes remercient Christelle Rateau pour son aide précieuse et son investissement.

- **spectacle de la fête des écoles** : la fête aura lieu le samedi 25 juin à 9h30 et chaque classe présentera une danse et/ou une chanson. Ce spectacle sera suivi d'une kermesse et un repas organisé par l'ADEC. Les enseignantes remercient tous les parents et l'ADEC en particulier pour leur aide.

- **rencontre avec les séniors de Curgy** : une demie journée doit être organisée d'ici la fin de l'année afin de rencontrer des aînés de Curgy et d'échanger avec les élèves sur leur vie d'enfant à leur époque : la date reste à définir.

- **école et cinéma** :

- le lundi 16 mai, les 2 classes de CE2 CM se sont rendues au cinéma Arletty pour voir le film « Le cheval venu de la mer ». Pour les trois sorties cinéma, les entrées ont été financées par la coopérative scolaire, soit 2,50€ par élève (coût total : 322,50 euros). Les enseignantes remercient la CCGAM pour le financement des bus.
- le jeudi 19 mai, les élèves de GS CP et CE1 se sont rendus au cinéma Arletty pour voir également le film « Le cheval venu de la mer ». Pour les trois sorties cinéma, les entrées ont été financées par la coopérative scolaire (coût total : 237,50 euros). Les enseignantes remercient la CCGAM pour le financement des bus.

- **Pique-nique** : le jeudi 7 juillet (dernier jour d'école) pour tous les élèves des 2 écoles.

- **Jeux en bois à la bibliothèque** : les CE2 (mardi 28 juin après-midi) et les trois classes de maternelle (mardi 5 juillet, le matin) iront à la bibliothèque, afin de jouer avec des jeux en bois..

École primaire (de la TPS au CE1) :

- **Projet d'écriture Calamagui** : les CE1 ont participé au concours Calamagui qui consistait à créer un livre. Ils ont créé l'histoire « Ellie et Ruby contre les braconniers », puis les illustrations (décors réalisés en volume puis pris en photo par Mme DESPRES). Les écoles de toute la France ont participé et parmi toutes les classes de cycle 2, la classe

de CE1 de Curgy a fait partie des trois lauréats. Puisque la classe des CE1 a gagné le concours, chaque enfant de la classe a reçu « son » livre (si la classe n'avait pas gagné, les parents auraient pu acheter le livre s'ils le souhaitaient). Les personnes qui souhaitent aller voir ce livre, peuvent se rendre sur le site : <https://monlivrecalamagui.fr/> (cycle 2)

- **Voyage scolaire** au centre équestre A hue et à dia à Sommant : mardi 14 juin. Les enfants auront plusieurs ateliers sur le thème du cheval : danse country, parcours, peinture sur cheval, chasse au trésor, jeux de saloon...

Coût : transport de 300 euros et centre équestre de 450 euros. Le coût total de 750 euros sera financé par la coopérative de l'école. Une demande de subvention a été faite auprès de la CCGAM.

- **Musée Rolin** : les enfants de TPS PS MS iront au musée Rolin le jeudi 30 juin, le matin. Ils bénéficieront d'une intervention sur les animaux fantastiques du musée Rolin, puis sur les animaux fantastiques du chapiteau de la cathédrale d'Autun.

Coût de la sortie : 95 euros pour le bus, 100 euros pour l'intervention au musée : 195 euros au total, financés par la coopérative de l'école.

Ecole élémentaire :

-**Théâtre** : les 2 classes de CE2 et CM1 CM2 sont allées voir

- le spectacle « Yapado, Yapadam » au théâtre d'Autun, le vendredi 6 mai à 14h30

- l'intervention d'un comédien dans chaque classe pendant une heure pour parler de la pièce « le chaperon louche » le lundi 10 mai après -midi.

- le spectacle « le Chaperon louche » au théâtre d'Autun (en lien avec la liaison CM2 6ième) le jeudi 12 mai à 14h30. Spectacle revisité du chaperon rouge sur le thème de réfugiés. Merci à la CCGAM pour cette intervention gratuite.

Ces sorties ont été entièrement payées par la coopérative scolaire, soit 6 € par élève et par spectacle.

Total : $6 \times 43 \times 2 = 516$ pour le théâtre et 200 € pour les 2 trajets de bus.

Total : 716€ (un des 2 spectacles a été payé avec la subvention de Noël de l'ADEC et la mairie).

- **Projet lecture** de la classe de CM1 CM2, dans le cadre de la liaison Cm2 -6 ième : qui devait avoir lieu mardi 15 mars a été annulé à cause des conditions sanitaires et reporté le mardi 3 juin. Les élèves de CM sont allés au collège le matin pour travailler avec une classe de 6ième : projet de lecture chorale (lecture à voix haute de textes préparés en amont, avec une mise en scène qui sera réalisée le jour J conjointement avec les élèves de 6ème). En lien avec le projet « Le Petit Chaperon Louche ». Merci à la CCGAM pour le financement du bus.

-**Accueil auteure** : Dans le cadre de la fête du livre, la classe de CE2 a accueilli l'auteure Rachel Hausfater, durant 1h30, le vendredi 20 mai afin de s'entretenir avec elle sur ses livres et son métier, après en avoir étudié quelques-uns en classe.

- **Visite du collège** : les CM2 avec Mme Deflandre, ont été accueillis aujourd'hui vendredi 10 juin, au collège : pas d'inclusion dans les classes mais cours de maths, d'allemand et de technologie et visite du collège. Les CM1 sont restés à l'école avec Mme Bertrand.

-**Sortie scolaire** : au CPIE à Collonge-la-Madeleine, le mardi 14 juin de 8h30 à 18h. Des arrhes avaient été versées en 2020 pour une classe découverte qui n'a jamais pu avoir lieu.

Le trajet sera effectué par les parents d'élèves comme il n'y a plus de bus, (merci à tous ceux qui ont pu s'organiser). Chaque classe aura 2 activités : les CE2 construiront et expérimenteront des bateaux à aube et la construction de cabane en respectant l'environnement et les CM1- CM2 iront sur les traces de charbonniers et feront un jeu de piste sur les énergies.

-**Activités nautiques** : voile pour les CM2 et kayak pour les CM1 . Seulement 4 séances cette année, pour satisfaire la demande de toutes les classes. Dernière séance lundi 13 juin. Merci à la CCGAM pour cette activité entièrement financée par la CCGAM.

-**Sortie patrimoine** ; en lien avec l'association du patrimoine Curgéen, une sortie sera organisée fin juin ou début juillet, si possible sur une journée avec pique-nique, afin de découvrir le patrimoine curgéen.

-**Remise des cadeaux aux CM2** : comme tous les ans la municipalité offre un cadeau de départ aux CM2, la date est à définir avec le maire.

6) Bilans et projets des activités des coopératives scolaires :

Les 2 écoles :

- **Photos de classe et photos individuelles** (bénéfices partagés entre les 5 classes des 2 écoles) : les bénéfices ne sont pas encore connus car la vente n'est pas encore terminée.

- **Don** : comme l'année dernière, l'association RESPAM a choisi de verser à nouveau un don aux écoles. Les coopératives scolaires des deux écoles ont reçu 300 euros pour l'école maternelle et 180€ pour l'école élémentaire. Les personnes présentant demande comment ont été fixés les montants remis, les enseignantes ne le savent pas et remercient les responsables de l'association au nom des élèves.

- **la fête des écoles** : la kermesse n'a pas encore eu lieu. Les bénéfices seront partagés entre les 5 classes des 2 écoles. A noter que pour tous les bénéfices de l'année 2021-2022, ils ont été partagés en 5 classes, avec 3 parts pour l'école primaire et 2 pour l'école élémentaire. Cela vaut pour les calendriers, les sapins, les fleurs, le photographe et la kermesse des écoles.

- **vente de plants de fraises et de pensées avec « aux fleurs enchantées »** : bénéfices de 32 euros pour l'école primaire et de 20,50€ pour l'école élémentaire

7) Remerciements et demandes de matériel et de travaux à la mairie et/ou à la CCGAM:

➤ En ce qui concerne l'école primaire

- Remerciement et demandes à la CCGAM :

Remerciements :

- achat d'un meuble de rangement (avec porte) pour la salle de classe des TPS PS
- achat d'un tabouret pour Mme Sonival, ATSEM
- transport pour école et cinéma « le cheval venu de la mer »

Demandes :

- dépannage internet de la classe des TPS PS : plus d'internet depuis fin mars...
- nettoyage des vitres des classes

- Remerciement et demandes à la mairie de CURGY :

Remerciements :

- prêt de la salle des fêtes pour la fête des écoles du 25 juin et pour toute l'aide apportée par l'équipe municipale
- capteurs de CO2 dans les classes
- formation pour savoir se servir des extincteurs incendie présents dans l'école

Demandes :

- aide pour le déménagement des classes pour la rentrée prochaine : si possible le mercredi 6 juillet, et, si empêchement, le vendredi 8 juillet
- repeindre la partie toilettes se trouvant dans la salle de motricité

➤ En ce qui concerne l'école élémentaire

- Remerciement et demandes à la CCGAM :

Remerciements :

- pour les 2 transports pour les liaisons école collèges et visite du collège.
- pour les 4 transports pour les activités nautiques
- pour le transport pour école et cinéma

Demandes :

- des tables et des chaises pour la salle informatique
- nettoyage des vitres de l'école (non fait depuis 2 ans).

- Remerciement et demandes à la mairie de CURGY :

Remerciements :

- pour les tringles à rideaux et les rideaux pour les 2 salles de classe (la future salle de CP CE1 au rez-de - chaussée) et la classe de CM1 CM2 et la salle informatique : les travaux ont été réalisés par le lycée Bonaparte d'Autun

Les dernières tringles ont été posées aujourd'hui. Les rideaux devraient être posés la dernière semaine de juin.

- pour le prêt de la salle des fêtes
- pour les cadeaux des CM2
- pour l'aide lors du déménagement des classes : mercredi 6 juillet ou vendredi 8 juillet ou autre date.
- pour les capteurs de CO2 dans toutes les classes, le restaurant scolaire et la garderie.
- pour la formation « sur la manipulation des extincteurs » : enseignantes des 2 écoles, personnels communales et CCGAM et représentants de l'association de basket

Demandes :

- les clés pour fermer la porte du préau et les toilettes.
- réparer la vitre cassée lors de l'orage de grêle
- Le bureau en bois qui était dans la 3^{ème} classe de l'école élémentaire avant la fermeture de celle-ci.

8) Questions diverses

Les directrices annoncent aux membres du CE, qu'elles ont appris qu'à la rentrée les 2 écoles feront partie des évaluations d'école, et dans ce cadre, les parents d'élèves et les partenaires de l'école seront amenés à participer à cette évaluation. Elles les tiendront informés des modalités à la rentrée.

Une représentante de parents de l'école primaire maternelle dit que des parents se demandent pourquoi il n'y a pas de bus pour aller au CPIE de Collonge ? Et pourquoi aller au CPIE de Collonge ? Nous voulions aller au CPIE parce que nous avons travaillé sur le respect de notre planète avec la création de notre comédie musicale, parce que c'était une sortie qui était prévue en 2020 et que les CM2 actuels voulaient réaliser avant d'aller au collège, puisqu'on leur avait promis en CE2, parce que nous avons versé des arrhes. Au début cela devait être début juillet mais le groupe d'adultes qui sera accueilli à ce moment-là ne souhaitait pas qu'il y ait des enfants en même temps qu'eux, et ensuite il ne restait que le 14 juin et il n'y a plus de bus disponible depuis très longtemps sur de nombreuses dates. La RSL manque de chauffeur.

Une autre représentante demande : Pourquoi aller au CPIE alors qu'il n'y a pas de nuitée ?

Il n'y a pas eu de nuitée parce que pour faire une sortie avec nuitée, il faut déposer un dossier auprès de l'inspection académique 6 à 8 semaines avant, sans compter les vacances scolaires, ce qui veut dire qu'il aurait fallu faire la demande en début d'année civile et réserver à ce moment-là, alors que nous annulions tout à cause du covid (natation théâtre cinéma...).

Pas d'autres questions.

Les directrices des deux écoles
Marie GARCIA et Valérie BERTRAND